



Lycée Le Verrier

CALENDRIER DE L'ANNÉE DE SECONDE

Une année pour découvrir les voies d'orientation possibles après la seconde et pour choisir le chemin le plus pertinent vers sa réussite scolaire individuelle.

1^{er} trimestre : du 2 septembre au 26 novembre 2021 (10 semaines de cours)
2^{ème} trimestre : du 29 novembre 2021 au 11 mars 2022 (11 semaines de cours)
3^{ème} trimestre : du 14 mars au 3 juin 2022 (12 semaines de cours)

1^{er} trimestre : S'ajoutent aux apprentissages classiques dans toutes les matières la connaissance de l'établissement et de ses ressources, l'apprentissage des méthodes de travail au lycée et à la maison, la compréhension des attentes des professeurs dans toutes les disciplines, l'adaptation à un rythme de travail soutenu et régulier dès la rentrée, l'apprentissage de l'autonomie.

Vendredi 10 septembre 2021 à 18h15 : rencontre par classe entre les professeurs principaux des classes de 2^{nde} et les parents d'élèves.

A partir du 4 octobre 2021 : bilan mi-trimestre réunissant la direction, les CPE et les 2 professeurs principaux : les premiers résultats des élèves sont examinés. Les parents peuvent consulter les notes de leur enfant via Pronote sur Internet. Des rendez-vous individuels avec la direction et le professeur principal sont pris pour les élèves qui rencontrent des difficultés. Des contrats de travail et de tutorat sont établis pour accompagner les élèves.

Du 22 au 29 novembre 2021 : conseils de classe du 1^{er} trimestre pour les secondes.

Vendredi 3 décembre 2021 de 16h à 21h : rencontres parents / professeurs avec remise des bulletins trimestriels aux parents.

Au cours du trimestre : dans le cadre de l'accompagnement personnalisé par groupe d'élèves, ateliers « découverte des métiers » au CDI, travail avec le professeur principal sur la méthodologie et l'adaptation au travail demandé au lycée.

Travail au mois de novembre et décembre sur les bonnes pratiques d'utilisation d'Internet et des réseaux. Rendez-vous individuels auprès des professeurs ou de la direction si besoin.

2^{ème} trimestre : se met en place la réflexion de chaque élève sur ses résultats, ses motivations et les choix possibles de spécialités au lycée ou dans d'autres lycées, suivant son projet

A partir du 17 janvier 2022 : Bilan mi-trimestre Professeurs Principaux/CPE/Direction pour faire le point sur les élèves en difficulté et rendez-vous individuels avec les parents.

Vendredi 28 janvier 2022 : réunion de présentation de la 1^{ère} d'enseignement général (Orientation, structure pédagogique, enseignements de spécialité).

En février 2022 : Distribution aux élèves des fiches « *dialogue* » pour les vœux provisoires d'orientation, **à rendre signées par les parents** au professeur principal, **avant les conseils** de classe du 2^{ème} trimestre.

Du 7 au 14 mars 2022 : Conseils de classe du 2^{ème} trimestre, suivis par des rendez-vous individuels avec les professeurs principaux/la direction, pour les élèves en difficulté. **Retour des fiches « dialogue » aux familles**, avec l'avis provisoire du conseil de classe sur les choix d'orientation (**choix provisoires qui peuvent évoluer jusqu'en juin**).

Tout au long du 2^{ème} trimestre :

- Mini-stages organisés dans les autres établissements (lycées technologiques, lycées professionnels) pour les élèves souhaitant découvrir d'autres filières (accueil par les professeurs des établissements, rencontres avec les élèves et participation à des cours dans les domaines à découvrir).
- Les élèves peuvent rencontrer la Conseillère d'Orientation au lycée, 2 fois par semaine, et au CIO de Saint-Lô (Centre d'Orientation et d'Information – 02 33 57 01 91) pour échanger sur les parcours possibles et les voies d'orientation.

3^{ème} trimestre : les élèves et leur famille formulent des vœux d'orientation en fonction à la fois des résultats scolaires obtenus et attendus post-bac, les possibilités de réussite dans les voies choisies, les motivations et les projets d'études et l'avis de l'équipe enseignante.

A partir du 10 mai 2022 : bilan mi-trimestre entre le professeur principal, la direction, les CPE et rendez-vous individuels avec les familles pour les projets d'orientation particuliers.

Courant mai :

- Candidatures à des voies professionnelles spécifiques ou à des spécialités technologiques ciblées. Le professeur principal, la secrétaire de la direction, gèrent les demandes en collaboration avec les familles. Les « mini-stages découverte » dans d'autres établissements sont toujours possibles sur demande. Les élèves s'adressent au professeur principal ou au secrétariat.
- Les fiches « *dialogue* » pour l'orientation sont distribuées aux élèves. Les familles y inscrivent les vœux définitifs de leur enfant. **Ces fiches doivent être rapportées aux professeurs principaux avant les conseils de classe de fin mai.** Les rendez-vous avec les professeurs principaux et la direction sont toujours possibles pour envisager les solutions d'orientation les plus favorables à l'élève.

Début juin 2022 : Conseils de classe pour les classes de 2^{nde}. Les avis pour les orientations demandées sont donnés par les équipes enseignantes. La décision est formulée par le chef d'établissement en concertation avec l'équipe pédagogique. Les dossiers de candidature pour d'autres établissements et les dossiers de réinscription au lycée sont distribués aux élèves.

A l'issue des conseils de classe : le lycée procède, auprès des services de la DSDEN, aux demandes d'inscription des élèves dans des voies autres que celles proposées par l'établissement. Les réponses aux candidatures des élèves sont connues fin juin et permettent aux élèves de s'inscrire dans le lycée demandé et obtenu.

Début juin : le lycée procède à l'inscription en 1^{ère} des élèves qui poursuivent en enseignement général. Les rendez-vous avec la direction, les CPE et les professeurs sont naturellement possibles toute l'année en téléphonant au secrétariat ou en s'adressant aux professeurs par l'intermédiaire de son enfant.